

Nord vaudois-Broye

Ce que souffle la carte des opposants à Bel Coster

Énergie
Qu'est-ce qui pousse particuliers et associations à s'opposer à l'éolien? Décryptage avec le cas de Bel Coster, dont les hélices passent au vote lundi

Mathieu Rudaz
Erwan Le Bec

Moins d'un mois après le vote du projet éolien de Mollendruz, l'un des plus importants du Canton, voici Bel Coster. Le plan d'affectation de ces neuf hélices - de quoi assurer la consommation de 16 500 à 22 000 ménages - passe ce lundi dans les Conseils de Ballaigues, de Lignerolle et de L'Abergement. Est-on à l'abri d'une énorme surprise, comme celle venue de La Praz, lorsque le village a refusé le projet du Mollendruz à quelques voix près? Allez savoir.

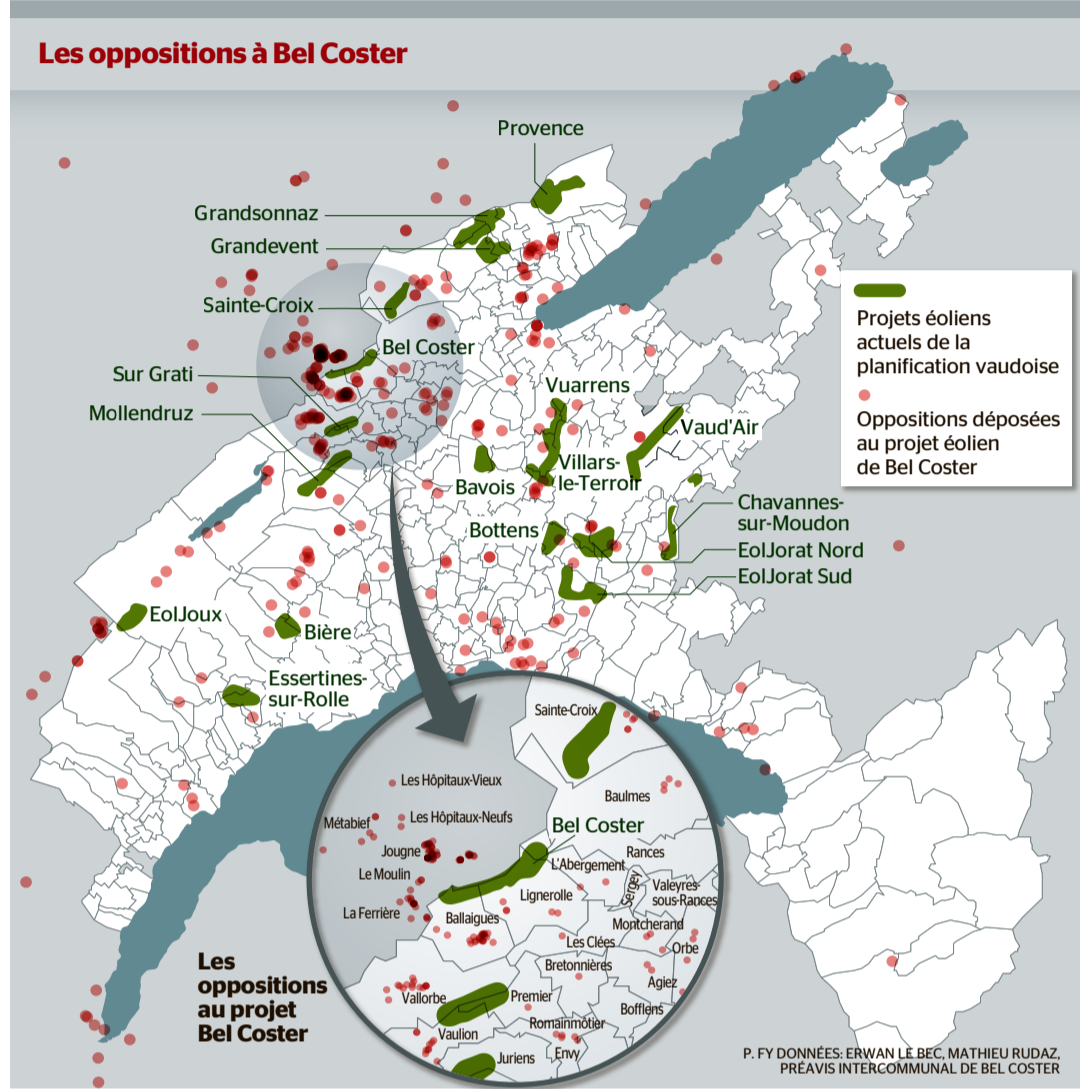
Pour tenter de mesurer l'opposition à Bel Coster, nous avons cartographié la quasi-totalité des oppositions formellement déposées lors de la mise à l'enquête du parc, en avril 2017. Il y en a 480, entre les particuliers et les associations. Surtout, la cartographie des détracteurs de ce parc précis est parlant pour l'entier du programme éolien. C'est un cas standard. Un baromètre. Une clé qui permet d'en savoir plus sur les motivations de ceux qui soufflent contre les hélices.

1. Un réseau large

Nous avons choisi de n'analyser que celles provenant de Suisse romande et alentour. Mais les oppositions à Bel Coster arrivent parfois de Paris ou d'ailleurs, témoignant ainsi du vaste réseau des organisations d'opposants. Ce sont en partie leurs membres qui se mobilisent. Mais pas que: les 46% de notre échantillon proviennent des 10 km autour du projet de Bel Coster, 28% se trouvent dans un rayon de 2,5 km. La proximité reste ainsi le critère déterminant pour réveiller les sceptiques ou faire pencher les incertains.

2. Sous la crête, le calme

Curieusement, les habitants des trois communes concernées semblent peu prompts à s'opposer formellement. Et pour cause: le parc est en fait plus haut, derrière un replat du Jura, et donc invisible pour les habitants des villages depuis chez eux. Ce qu'il s'y dit? À Ballaigues, où réside visiblement l'essentiel des détracteurs du projet, on explique plus l'opposition



par le «bon pragmatisme paysan» de plusieurs «anciens du village»: ce qui fait douter c'est la rentabilité de l'affaire. «Il faut aussi relever que c'est toujours difficile de se dire opposant dans un village, assure Jean-Marc Blanc, secrétaire général de Paysage-Libre Vaud. Quand les éoliennes sont soutenues par votre voisin, vos amis et votre syndic, lutter pour ses valeurs comme la préservation du paysage revient à faire le sacrifice de sa qualité de vie. C'est de l'altruisme.» En face, on parlera surtout d'individualistes. Mais bon. «Le mot «défrichement» fait parfois peur, invoque pour sa part Olivier Petermann, syndic de Ligne-

rolle. Même si c'est juste administratif et qu'aucun sapin n'est coupé.»

3. Les antécédents

Surtout, d'autres critères motivent les sceptiques, comme la présence d'autres projets à proximité ou de débats éoliens précédents: 21 missives viennent ainsi de Vallorbe, 16 de Vaulion, soit dans les parages du projet Sur Grati, objet d'un référendum en juin 2016. Même lecture pour le voisinage de Sainte-Croix ou d'Eoljoux, notamment en France voisine. Des parcs en projet motivent aussi: comme en dessous de Grandevent ou dans le Gros-de-

Vaud. La précocité du débat influence. Pour preuve, Vaud'Air, dont on est sans nouvelles depuis des lustres, motive peu. «Plus les gens s'informent, plus ils se rendent compte», répète régulièrement Jean-Marc Blanc.

4. Visibilité

En somme, la sensibilité aux éoliennes dépend avant tout des cadres géographiques potentiellement exposés: Orbe et sa vue sur le Jura, Romainmôtier bien logé dans son vallon, et la région de Jougue (F), qui oublie son intense trafic frontalier dans sa fierté de la vue sur le Mont-d'Or et le jura suisse, la crête de Bel Coster.

Quel poids aura l'opposition française?

Sur le fond, les communes concernées vont devoir, lundi, lever toutes les oppositions déposées dans les délais. C'est après que ça devient en réalité intéressant: jusqu'à présent, la question du poids juridique des oppositions étrangères reste interprétée différemment selon si l'on est pro- ou antiéolien. Pour les opposants, «la qualité

pour recourir dépend de si on est plus touché qu'un autre, pas de la nationalité». En face, on a toujours considéré qu'après les politesses et l'écoute des remarques étrangères, c'est la souveraineté nationale qui primait. Ajoutons que pour la première fois, le Canton a, avec la préfecture du Doubs, organisé une consultation en France en

application de la Convention d'Espoo. La réponse avait été cinglante, et on en est aux discussions transfrontalières. Plus que les oppositions individuelles, c'est surtout le respect de la part du Canton des conventions qui sera examiné par les tribunaux lors des inévitables recours. À moins que la diplomatie s'en mêle. **E.L.B.**

Neuf mois de rénovation intérieure pour le centre sportif

Payerne
Un troisième chantier sera mis en œuvre cet été au centre de la Promenade. Au total, sa rénovation aura coûté 5,7 millions de francs

Les choses vont parfois par trois. La troisième - et dernière - étape de rénovation du Centre sportif de la Promenade à Payerne se déroulera en trois phases de trois mois, en juin, juillet et août 2018, 2019 et 2020. Devisés à 2,6 mil-

lions de francs, ces travaux finaux porteront sur l'intérieur de ce bâtiment construit en 1973. De manière générale, l'aménagement et les équipements ont l'âge de ce centre sportif. C'est-à-dire que les installations électriques ne sont plus conformes aux normes actuelles et que la consommation en énergie n'est de loin pas idéale. «Il s'agira de remettre en état les vestiaires, les sanitaires, le système de ventilation et de revoir le revêtement des murs et des sols», explique le municipal

Julien Mora. Le chauffage n'est en revanche pas concerné par cet assainissement. «Une réflexion générale quant au remplacement du système de chauffage à distance qui alimente tout le site de la Promenade, la salle des fêtes, le stade et l'abri PCI du Pré du Château est prévue, mais pas encore définie précisément», relève le technicien communal, Gérard Michel.

Le bâtiment se compose d'une piscine intérieure, de deux salles multisports et d'une salle de rythmique. Autant d'infrastructures

dont les écoles peuvent difficilement se passer. «C'est pour cette raison que nous avons divisé cette dernière étape en trois phases - une par étage -, planifiées durant l'été», reprend le municipal.

Au total, cette rénovation devrait coûter 5,7 millions à la Commune. Aux 2,6 millions prévus pour le chantier à venir s'ajoutent en effet les 1,18 et 1,75 millions des deux étapes réalisées en 2015 et 2016, ainsi que les 150 000 francs engagés lors de la planification générale en 2015. **F.R.A.**

Vers un combat politique pour l'avenue des Iris

Yverdon-les-Bains
L'annonce d'une ouverture au trafic motorisé de cette promenade du dimanche fait bondir les écologistes

On ne touche pas impunément à l'avenue des Iris. Cette bucolique rue yverdonnoise, proche du lac, du port éponyme, du camping et surtout desservant les cabanons de la «Commune libre des Pirates des Iris» reviendra sans doute aux prochains rendez-vous politiques de la Cité thermale. Révoltés, les Verts comptent faire réagir le Conseil sur la récente décision de la Municipalité de remplacer le panneau «riverains autorisés» par un projet de «zone de rencontre», ouvert à tout trafic mais limité à 20 km/h.

«C'est une illustration de la politique de la mobilité de cette Municipalité, soupire le conseiller communal et député Vert Vassilis Venizelos. C'est quoi la prochaine étape? Remettre des voitures sur la place Pestalozzi? Il poursuit. «Ce quartier entier peine avec un trafic important. Il y a le tennis, le stade, c'est même dangereux

pour les enfants lors des entraînements. Il faut une action sur ce secteur dans sa globalité et ne pas entraîner plus de trafic.» Il ajoute que l'axe avait été identifié comme réservé à la mobilité douce dans le Plan directeur du vaste projet Gare-Lac.

Syndic d'Yverdon et député PLR, Jean-Daniel Carrard soupire aussi. «Ne faisons pas de polémique là où il n'y en a pas. La droite aussi se préoccupe de la mobilité douce. Mais de quoi parle-t-on ici? D'une rue qui est actuellement réservée seulement à ceux qui ont la chance d'avoir un cabanon. Cela revient à privatiser une route publique. Nous proposons une solution pour décharger les rues voisines qui saturent. C'est cohérent avec la rue des Sports qui est en bidirectionnel. Sinon on fait quoi? On interdit toutes les voitures et on fait souffrir les commerces?»

Quant aux contours de la future avenue des Iris, où les riverains soulignent souvent le non-respect des limitations actuelles, ils restent flous. L'édile évoque des aménagements et une priorité aux piétons en concertation avec les riverains. **E.L.B.**

La richesse de son sous-sol ruine Grandson

Politique
Contrainte d'investir plus de 2 millions dans des travaux archéologiques imprévus, la Commune appelle à l'aide collective publique et privée

Le Conseil communal de Grandson a rebouillé la terre, jeudi soir. Contraints, les élus ont accepté à la majorité le financement à hauteur de 2 millions de francs des travaux archéologiques supplémentaires dont le coût a explosé. Ces fouilles doivent être conduites dans le sous-sol de Borné-Nau, là où la Commune va réaliser une salle de gym triple.

Les organes politiques l'avaient affirmé la semaine dernière, par le biais d'une conférence de presse (notre édition du 1er mars), ils l'ont répété jeudi soir: ils se sentent pris au piège. «Un refus entraînerait davantage de désagréments pour Grandson (un blocage du projet par exemple) que pour le Canton», a rappelé Hervé Cornaz, membre de la Commission des finances. À titre personnel, le PLR n'a toutefois pas validé le crédit, refusant «de soutenir la prise d'otage du Canton et la demande de rançon qui l'accompagne».

C'est que le propriétaire foncier - en l'occurrence la Commune - est responsable du sous-sol et doit tolérer l'exécution de fouilles et en assumer les coûts, a précisé le syndic, François Payot. Et si la loi stipule que l'Etat peut y participer financièrement, ce n'est plus le cas depuis 2004, via l'une des mesures prises pour rééquilibrer les finances vaudoises.

Les élus sont d'autant plus amers que la nécessité de construire une telle infrastructure sportive «ressort des normes de l'Etat», a pour sa part martelé René-Pierre Deriaz. Une fois le financement validé, dans un climat de grogne générale, le socialiste a déposé une résolution au titre évocateur: «Pour que les richesses de notre sous-sol n'enterrent pas tous nos projets».

Le texte, adopté à l'unanimité, enjoint à la Commune d'entreprendre des démarches de demandes de subventions auprès des collectivités publiques et d'associations privées. «Notre Municipalité est priée d'intervenir auprès du Canton afin que le moratoire sur le subventionnement de certaines dépenses des collectivités publiques, dont les fouilles archéologiques, actuellement à charge des communes, soit abrogé ou révisé», renchérit la résolution. **F.R.A.**

Vallée de Joux
Un égaré sauvé par un bûcheron

Un randonneur égaré dans la région du Marchairuz s'en est tiré par chance le 1er mars dernier, écrit le secrétaire des secouristes combiens dans la dernière Feuille d'Avis de la Vallée. Perdu dans l'obscurité peu avant 18 h, le malheureux a réussi à alerter les secours et leur a transmis une photo du chalet vers lequel il se trouvait. Parmi les 9 sauveteurs mobilisés, un bûcheron a reconnu ledit hangar et s'est rendu sur place avec une des machines des pistes du Marchairuz. Le randonneur était indemne et est ensuite rentré chez lui. **E.L.B.**

Missy
Démission à la Municipalité

En raison d'un déménagement, la municipale Laura Jutzi a donné sa démission de l'Exécutif avec effet à fin février. L'élue était entrée en fonction au printemps 2014 et était, depuis lors, en charge du dicastère des Ecoles et des Affaires sociales. Une élection complémentaire a été fixée au dimanche 22 avril. Le délai de dépôt des listes est fixé au lundi 26 mars 2018 à midi. En attendant la réorganisation de l'Exécutif, le municipal Thierry Graf suit notamment le dossier scolaire au sein de l'association intercommunale de Payerne et environs. **S.G.**